

COURRIER DES LECTEURS

Regroupement familial inachevé

Née au Maroc en 1958, Myriam s'y marie relativement jeune, à l'âge de 19 ans, avec un compatriote. De cette union elle aura trois enfants (deux filles et un garçon), puis un divorce laissant la garde des enfants au père. Depuis, Myriam se bat pour faire sortir ses enfants à l'Étranger

En 1990, Myriam refait sa vie avec un homme de nationalité belge. Quand elle obtient cette même citoyenneté, en 1996, le couple déménage aux Antilles et eut là deux filles.

Myriam décide d'être une femme au foyer afin de mieux s'occuper de ses enfants qui, d'ailleurs, sont des élèves brillants dans une école publique.

En 1994, avec la bénédiction de son mari, elle entame les procédures administratives pour faire venir les enfants issus de son premier mariage aux Antilles ; Cependant comme ils étaient trois, elle ne pouvait pas les faire venir tous en même temps, d'une part parce que la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales) juge le logement qu'ils occupaient à l'époque, trop exigü, et d'autre part parce que le salaire de son mari n'était pas suffisant.

En 1997, leur première demande de regroupement familial donne un bon résultat. En effet, après trois ans de procédure, l'aînée de ses fille arrive du Maroc aux Antilles.

Sa deuxième fille arrive ensuite en 2001 avec un visa touristique: Après présentation du dossier de regroupement familial demandé pour elle et refusé pour dépassement de délai, la sous-préfecture estime qu'elle a le droit de résider malgré tout sur le territoire français. C'est ainsi qu'elle a pu obtenir sa carte de résidence.

Entre temps sa fille aînée, malgré les réticences du proviseur du lycée, a réussi à s'intégrer dans une classe de troisième puis de seconde avec succès.

Après un stage d'insertion, elle a obtenu un CDI (Contrat à durée indéterminée) en qualité de réceptionniste dans un hôtel.

Quant à la deuxième fille, qui a fait un stage avec l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes) en tant qu'hôtesse d'accueil touristique, qui a duré près de quinze mois, elle a été directement engagé par une compagnie aérienne.

Les deux filles de Myriam ont donc pu s'assumer seules en terre d'accueil. Entre temps elle a obtenu, par un tribunal marocain, le garde. Pour son fils, le père avait toujours refusé de lui accorder la garde. Aussi, elle n'a jamais pu effectuer la procédure du regroupement!

C'est donc seul que son fils sans la présence de sa mère et de ses sœurs a dû se débrouiller face à un destin semé d'embûches, une vie triste et difficile dans un quartier peu fréquentable.

Pour occuper le garçon, elle décida de l'intéresser à une future carrière professionnelle, en lui payant une formation d'infographiste, et ce, tout en lui envoyant chaque mois un mandat pour qu'il puisse subvenir à ses besoins.

Il est à souligner, qu'en l'espace de huit ans, elle n'a vu son fils qu'une seule fois; Ses moyens financiers ne lui permettant pas de faire plus, Et ce fils lui manque tant... À elle ainsi qu'à ses deux filles ailleurs issues du second mariage qui ne l'ont jamais vu ! Et pourtant durant trois années elle tenta de le faire venir avec un visa touristique, depuis qu'il est devenu majeur, Mais malheureusement cela n'aboutira pas: En octobre 2003, la mairie de sa localité lui a refusé un certificat d'hébergement, pour des raisons qui lui sont inconnues... Aucune explication...

Ayant pu obtenir quand même un formulaire vierge de demande de certificat, elle se présenta, le 3 novembre de la même année, elle à la mairie. Mais elle essuya un nouveau refus. La personne en charge du dossier a refusé de remplir le certificat et s'est contentée de la diriger vers la gendarmerie.

Le certificat fut enfin rempli et Myriam le fit parvenir à son fils au Maroc. Mais le consulat de Tanger refuse de délivrer le visa, et ce, malgré des appels téléphoniques, des courriels, des fax et des lettres explicatives.

En 2004, Myriam fait parvenir à son fils un autre certificat d'hébergement. Cette fois-ci le consulat ne daigne même pas accorder d'entrevu !

En 2005, Myriam revien à la charge et

redemanda un nouveau certificat d'hébergement. Mais cette fois-ci on lui refusa le document. Elle refit d'autres tentatives sans succès. Et perdue, en colère et frustrée, elle fut une nouvelle démarche: Elle s'adresse à la Reine de Belgique implorant son aide. Mais la réponse fut désespérante: La Belgique ne peut en aucun cas s'immiser dans les affaires internes d'un pays souverain: En l'occurrence la France !

Et les années passent... Et à ce jour toujours rien, malgré un courrier au président Nicolas Sarkozy et de multiples tentatives auprès d'autres institutions françaises !

Le fils de Myriam a maintenant 30 ans et il ne connaît toujours pas sa famille au complet. Et la vie est si courte et comment vivre et profiter de cette même vie si on reste loin de ceux qu'on aime ! Je connais personnellement Myriam et cette femme mérite qu'on l'aide, Elle a toujours été là pour son prochain, Elle est d'une gentillesse et d'une générosité exemplaires ! À travers cet article, j'espère que son vœux le plus cher se réalise, que son fils puisse lui rendre visite aux Antilles et qu'il puisse retrouver enfin sa famille... Que Dieu puisse mettre sur son chemin une personne qui pourrait l'aider à réaliser son rêve !

Laly BOUABBANE

Centre de formation en recherche clinique

Programme d'accès accéléré à l'emploi pour professionnels de la santé avec diplômes non-reconnus

Voir www.cra-school.com

Médecins, infirmières, pharmaciens, vétérinaires, psychologues, biochimistes, biologistes, dentistes, techniciens/technologues, statisticiens, naturopathes, assistants/représentants médicaux ou pharmaceutiques et autres spécialistes, formés en Sciences de la vie.

Une carrière payante, mais peu connue: Devenez Moniteur de recherche clinique ou Coordinateur de recherche clinique

www.CRA-school.com

Salaire de départ :
\$ 50.000 !

I'Océani FRUITS DE MER - SEA FOOD
Restaurant - Poissonneries

سمك طازج
L'océani

شاورما من لحم
Vivez sainement !

فيلل من زعتر
Filet de Bassa

450.973.4645 815 Curé-labelle, Laval

**VOUS AVEZ LA MARCHANDISE ?
NOUS AVONS VOS CLIENTS !**

Affichez votre publicité en couleurs à partir de seulement 50 \$*
Et en Noir et Blanc à partir de seulement 30 \$!*

10 FOIS MOINS CHER

(qu'une carte d'affaire)

100 FOIS PLUS EFFICACE !

Appelez-nous dès aujourd'hui au:

514-576-9067



(*Taxes en sus)